



# Syndicat Intercommunal d'Information Géographique

## Procès-Verbal

*En application de l'article L2121-12 du Code Général des collectivités territoriales*

Afférents au Comité	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
50	50	27

**Réunion du Comité Syndical le jeudi 14 mars 2024 à 18h00  
AU CENTRE SOCIO-CULTUREL- 30200 ORSAN**

L'an deux mil vingt-quatre et le quatorze mars, les membres du comité syndical, régulièrement convoqués, se sont réunis à ORSAN, sous la présidence de Monsieur Bernard DUCROS, Président.

**Présents** : GROUWET Jean ; BERTHOMIEU Philippe ; DEPLECHIN Martine ; LAVASTRE Norbert ; LUNA NOUGUIER Mireille ; PAUT Régis ; DUCHER Catherine ; GAUTIER Robert ; AGNEL Michel ; FLANDIN Magali ; PUGNERE Frédéric ; BRUGUIER Jean-Louis ; DUCROS Bernard ; PACE Jérôme ; ROUSSEL Daniel ; FORGEROU Nathalie ; BECQUART Gaëtan ; LEROUX Aurélie ; MAIRESSE Sébastien ; COMBA Jean-Bernard ; CARMINATI Guy ; REMUSAT Patrick ; BESSON Nathalie ; TONARELLI Patrick ; MAZZOLENI Jean-François ; ETROIT Sylvie ; L'HOTEL Olivier.

**Absents** : Communes d'Arpaillargues-Aureilhac ; Chusclan ; Connaux ; Fontarèches ; Goudargues ; Issirac ; La Bastide d'Engras ; Laval Saint Roman ; Lirac ; Montfaucon ; Moussac ; Pont Saint Esprit ; Pujaut ; Saint Alexandre ; Saint André de Roquepertuis ; Saint Génies de Comolas ; Saint Gervais ; Saint Laurent des Arbres ; Saint Marcel de Careiret ; Saint Michel d'Euzet ; Saint Paulet de Caisson ; Tavel ; Uzès.

**Secrétaire de séance** : Madame FORGEROU Nathalie.

**Date de la convocation** : 01/03/2024

Le quorum étant atteint, le Président du SIIG, Monsieur Bernard DUCROS remercie l'assemblée présente et nomme Madame FORGEROU Nathalie, secrétaire de séance.

### **1. Approbation du PV du 21 décembre 2023**

Les élus n'ayant pas de remarque, le conseil syndical approuve à l'unanimité, le PV du 21 décembre 2023.

### **2. Délibération à prendre concernant la suppression du poste d'adjoint technique de catégorie C.**

Le conseil syndical approuve à l'unanimité la délibération concernant la suppression du poste d'adjoint technique de catégorie C.

### **3. Débat d'Orientation Budgétaire**

## **1. DOB – SIIG - 2024**

## Section de fonctionnement - Dépense

Chapitre	Intitulé	DOB	BP 2023 (pour mémoire)
011	Charges à caractère général	81 550.82 €	91 240.12 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	137 800.00 €	172 907.07 €
022	Dépenses imprévues	0 €	2 000.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert en sections	16 000.00 €	15 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	27 000.00 €	29 700.00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000.00 €	5 000.00 €
<b>Total général</b>		<b>267 350.82 €</b>	<b>315 847.19 €</b>

## Section de fonctionnement – Recette

Chapitre	Intitulé	DOB	BP 2023 (pour mémoire)
013	Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €
74	Dotations, subventions et participations	108 000.00 €	147 000.00 €
75	Autres produits de gestions courante	0.00 €	0.00 €
<b>Total général</b>		<b>108 000.00 €</b>	<b>147 000.00 €</b>

## Section d'investissement - Dépense

Chapitre	Intitulé	DOB	BP 2023 (pour mémoire)
020	Dépenses imprévues	0.00 €	5 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	25 000.00 €	25 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	53 163.91 €	56 251.73 €
<b>Total général</b>		<b>78 163.91 €</b>	<b>86 251.73 €</b>

## Section d'investissement - Recette

Chapitre	Intitulé	DOB	BP 2023 (pour mémoire)
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	15 000.00 €
<b>Total général</b>		<b>0.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>

Lors du débat Monsieur le Président soumet la possibilité de baisser la cotisation des communes à **1,20 €**.

Le conseil syndical prend acte du débat d'Orientation Budgétaire.

### Questions diverses :

- Monsieur le Président propose de verser la Prime de Pouvoir d'Achat exceptionnelle à Monsieur CONSTANT Dorian lors du prochain Conseil Syndical (après avis du comité technique).
- Monsieur le Président informe le conseil syndical sur la modification de la représentation de la commune de Bagnols sur Cèze au SIIG.  
Les nouveaux délégués sont : **Monsieur Philippe BERTHOMIEU (Titulaire)** et **Madame Jennifer OBID (Suppléante)** en remplacement de Monsieur ABADLI Mourad (Titulaire) et de Monsieur MASSE Raymond (Suppléant).
- Monsieur CONSTANT Dorian informe le Conseil Syndical sur l'état de la mise à jour des données ainsi que l'analyse de l'évolution du territoire et des paysages à partir des photographies aérienne.

**Monsieur le Président clos la séance à 18H50.**

